

mais il n'en reste pas moins que ce sont les mêmes personnes qui doivent subir les juridictions autant fédérale que provinciale. On leur impose des conditions auxquelles elles ne peuvent se conformer, car il faut qu'elles aient été pendant un certain nombre d'heures sur le marché du travail avant de pouvoir obtenir un permis pour travailler à la construction.

Aujourd'hui, le domaine de la construction est tellement vaste qu'il couvre à peu près tous les secteurs de l'activité économique au Canada. On fait donc voyager ces personnes de bureau en bureau, on leur dit de se présenter à tel endroit, à tel Centre de main-d'œuvre, et, après avoir fait ce «pèlerinage», elles s'en retournent chez elles «cassées» comme des clous, sans permis de travail ni carte d'identité, la clé leur permettant d'entrer sur le marché du travail.

Il y a quelques mois, le très honorable premier ministre (M. Trudeau) déclarait, à l'occasion d'une entrevue, et je cite un article de journal intitulé «Il y aurait plus d'emplois disponibles que de candidats pour les remplir»:

Si l'on ne trouve pas à combler tous les emplois, dit-il, c'est que les gens ne sont pas disposés à travailler pour des salaires inférieurs ou à changer de lieu de résidence.

C'est vrai; il a dit la vérité. Les gens, en général, ne veulent pas travailler pour un salaire inférieur aux allocations que peuvent toucher ceux qui ne travaillent pas, qui dépendent de l'assistance-sociale ou qui reçoivent des prestations d'assurance-chômage. Il arrive également que des travailleurs ne veulent pas se déplacer parce qu'ils n'ont pas l'assurance qu'ils pourront se fixer et se faire un nouveau chez-soi. Il s'agit de problèmes qui se présentent tous en même temps, et qui leur rendent la vie excessivement difficile.

Comme solution, le premier ministre proposait qu'il y aurait peut-être avantage à ce que les étudiants suivent des cours 12 mois par année. Mais comme l'éducation relève de la juridiction provinciale, il a laissé la porte ouverte aux provinces pour établir les périodes de cours en fonction de la conjoncture actuelle.

Voici ce que je relève de sa remarque, qui est très juste, à mon sens, et je cite un article de journal:

Si nous n'avions pas le genre d'année scolaire que nous avons actuellement, une année scolaire basée sur une société agricole où les gens fréquentent les écoles et les universités durant les mois d'hiver et, durant l'été, travaillent sur la ferme pour faire face à leurs dépenses de l'hiver et ainsi de suite, il est assuré que nous n'aurions pas cet accroissement soudain de jeunes chômeurs cherchant du travail, durant l'été.

Il est vrai qu'il fut un temps où l'agriculture était le dépotoir. Il y avait de la place! A une personne qui ne pouvait rien faire ailleurs, on disait: Adonne-toi à l'agriculture.

Pendant, aujourd'hui, l'agriculture est devenue une profession noble, mais elle n'est pas suffisamment rentable pour permettre aux exploitants de fermes de payer des salaires aussi élevés que ceux payés dans d'autres industries. Il existe un problème pour les agriculteurs: celui d'obtenir la main-d'œuvre nécessaire. Des emplois sont disponibles, mais les agriculteurs ne peuvent pas embaucher d'ouvriers, parce qu'ils ne sont pas en mesure de les rémunérer à leur juste valeur ou, du moins, leur donner un salaire équivalent à celui qu'ils pourraient gagner dans l'industrie.

Il y a donc deux problèmes au Québec: le cultivateur est incapable de se procurer la main-d'œuvre nécessaire à l'exploitation de sa ferme, et l'ouvrier refuse de travailler parce qu'il trouve que le salaire n'est pas assez élevé.

[M. Lambert (Bellechasse).]

• (2040)

L'autre jour, j'ai été estomaqué en entendant le sous-ministre de l'Agriculture du Manitoba, au comité de l'agriculture, dire que le même phénomène existe au Manitoba. Et j'imagine que c'est la même chose un peu partout au Canada.

Il se fait actuellement des ventes par encans de troupeaux considérables. Au fait, on est en train de détruire l'agriculture à travers le Canada, à cause du problème de la main-d'œuvre, qui empêche des personnes d'âge mûr de poursuivre leur exploitation agricole.

Il faudra donc accorder une certaine attention à ce problème afin d'assurer à l'agriculture plus de rentabilité et permettre ainsi aux agriculteurs de payer des salaires plus élevés, afin de se conformer aux exigences du marché du travail.

Monsieur l'Orateur, il y aurait beaucoup à dire à ce sujet, mais je dois nécessairement résumer mes observations, afin de soumettre certaines propositions à l'attention du gouvernement.

Pour que les étudiants puissent fréquenter les écoles pendant une période de temps plus longue, il faudrait leur assurer un minimum de revenu, afin qu'ils puissent faire face à leurs principales obligations, car les parents n'ont pas, en général, les moyens d'assurer leur subsistance pour une période de 12 mois, étant donné le coût élevé de la vie.

J'ai en main un article paru dans «L'Action» du 29 mai 1972, et dont l'auteur n'est pas le dernier venu, puisqu'il s'agit de M. Fernand Dumont, qui s'y connaît dans la matière, et je cite:

Rappelant que le quart des familles dont les enfants ont moins de dix-huit ans sont pauvres, M. Dumont a déploré l'absence de politique familiale au niveau de l'État et prédit des jours difficiles pour la population active de demain qui aura à supporter une masse importante de dépendants: enfants et personnes âgées.

Cela revient à ce que disait un député libéral, cet après-midi, savoir que la classe moyenne qui exploite un commerce ou une industrie, ou qui jouit d'un emploi stable assez rémunérateur, devra nécessairement faire de plus en plus les frais d'une société désorganisée, en proie au chômage, et dans laquelle la misère s'installe à brève échéance.

Voici ce qu'ajoute M. Dumont:

«Je ne comprends pas qu'on n'insiste pas davantage sur la dimension familiale de la politique financière» a affirmé le conférencier qui a tenu cette «absence de souci» de l'État pour la famille comme l'une des principales causes de la pauvreté au Canada.

Voilà pourquoi j'invite le gouvernement à faire diligence, afin que la loi sur les allocations familiales soit adoptée le plus tôt possible et que les familles qui sont dans le besoin puissent bénéficier d'allocations familiales plus élevées. Il s'agit d'un moyen moderne d'augmenter les revenus des familles, sans toucher aux salaires, ni influer sur les impôts des personnes dont j'ai parlé il y a un instant.

Et je continue la citation:

«Incontestablement, il nous faudra, à partir d'une prise de conscience de la pauvreté, nous engager dans une réforme sociale radicale» a-t-il poursuivi.

Et cette réforme sociale devra, selon le sociologue, être plus radicale que le \$100 par semaine de salaire minimum demandé par les syndicats pour les travailleurs de la Fonction publique.

«Nous sommes de faux riches et notre niveau de vie repose sur des bases extrêmement précaires» a lancé M. Dumont, mentionnant que parmi les pays industrialisés, le Canada est celui qui détient le taux de chômage le plus élevé.